

Monsieur JF MATTEI
Ministre de la Santé et de la Sécurité Sociale
Avenue de Ségur
75370 PARIS 07

Monsieur le Ministre,

Nous avons lu avec attention le rapport signé par Messieurs Perrin, Debrosse, et Vallencien , dit "Hôpital 2007" qui vous a été remis récemment.

Loin d'être opposés à l'adaptation de l'institution hospitalière aux évolutions, défis et complexités qu'elle doit sans cesse affronter, nous sommes une organisation syndicale qui a recherché des solutions aux problèmes nouveaux par la réflexion dans nos rangs, le dialogue avec les institutions à tous leurs niveaux, la négociation ouverte et franche.

Par ailleurs, sur le terrain nous avons toujours défendu une conception de l'exercice professionnel basée sur le dialogue, la notion de travail en équipe, la collégialité.

Nous n'avons pas rencontré dans ce texte les perspectives et propositions attendues à hauteur de ces enjeux.

Au contraire, avec:

- la réduction de la place de la CME,
- la désignation de responsables de pôles par la direction administrative avec des responsabilités indépendantes de leur valeur professionnelle et de la reconnaissance par leurs pairs,
- la disparition proposée et incompréhensible de certaines commissions telles que le CLIN,
- un traitement inadmissible et méprisant de l'insuffisance professionnelle, u
- une contractualisation rampante facteur d'instabilité et de précarité,

les solutions proposées ouvrent la porte à un pouvoir administratif local démesuré en regard de sa vocation et de ses compétences.

Nous dénonçons aux auteurs de ce rapport prétendre trouver dans ces propositions le consensus de fonctionnement dont a grand besoin l'institution hospitalière. Au contraire, ces propositions, si elles sont appliquées telles quelles, entraîneront inévitablement la désaffection et le détachement des praticiens pour leur hôpital, la désorganisation du fonctionnement de l'institution, et la régression de l'offre de soins tant en qualité qu'en quantité.

Nos mandants sont hostiles à ces propositions, et il serait absurde et imprudent d'imposer par la force réglementaire des principes qui n'auraient pas été admis par la négociation. Nous vous informons de cette hostilité et sommes confiants que votre démarche sera celle d'un défenseur de l'hôpital et de la santé publiques.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre en l'expression de notre haute considération.